



Réunion extraordinaire

Le 6 JANVIER 2011

**PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE
CONSEIL SCOLAIRE CENTRE-NORD
LE 6 JANVIER 2011 À 19H
À LA CITÉ FRANCOPHONE
AUDITION D'EXPULSION #1060111**

PRÉSENCES : Paul Dumont, Président
Karen Doucet, Vice-présidente
Kevin Bell, Conseiller
Nathalie Lachance, Conseillère
Nicole Lorrain, Conseillère (via téléconférence depuis l'école La Prairie (Red Deer)
Steve Mazerolle, Directeur, école Saint-Christophe (via téléconférence depuis l'école Saint-Christophe (Wainwright)

Henri Lemire, Directeur général

ORDRE DU JOUR

032-10-11 Karen Doucet propose l'adoption de l'ordre du jour.

ADOPTÉE

Le président de l'audition, Paul Dumont, déclare qu'il y a quorum conformément à la Politique B-2040, Appels.

NOTE

Ni le père, ni l'élève se sont présentés à l'audition en dépit d'avoir été contactés par lettre et par téléphone par la direction de l'école et le directeur général du Conseil scolaire.

CORRECTION

Le directeur de l'école a apporté une correction à son rapport « Rencontres chronologiques », Appendice 11. Le 9 décembre, c'est madame Sylvie Bertrand et non madame Francine Sarazin qui a rencontré M. Mazerolle avec l'enseignant Antonio Goupil.



Réunion extraordinaire

Le 6 JANVIER 2011

HUIS CLOS

033-10-11 Karen Doucet propose que la réunion se poursuivre à huis clos.

ADOPTÉE

DISCUSSION À HUIS CLOS

Le directeur de l'école a présenté son rapport et a quitté l'audition à 19h55. Le président de l'audition a demandé aux témoins de se retirer.

SORTIR DU HUIS CLOS

034-10-11 Karen Doucet propose de quitter le huis clos.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION

035-10-11 Après considération du rapport du directeur de l'école Saint-Christophe, le conseiller scolaire Paul Dumont propose que le Conseil accepte la recommandation de la direction de l'école d'expulser l'élève #1060111 de l'école Saint-Christophe pour le reste de l'année scolaire 2010-2011. Les conseillers mandatent l'administration du Conseil scolaire et de l'école Saint-Christophe à offrir trois choix suivants à l'élève :

Option A : s'inscrire à l'école Blessed Sacrament Outreach pour poursuivre ses études à son rythme.

Option B : poursuivre ses études à domicile par l'entremise du Centre francophone d'éducation à distance (CFÉD).

Option C : déménager à Edmonton et s'inscrire au Centre d'apprentissage distribué de l'école Maurice-Lavallée.

Le Conseil dirige l'administration à inviter la conseillère en orientation itinérante de rencontrer l'élève #1060111 à Wainwright ou à Edmonton pour l'aider à formuler son choix d'option ainsi qu'à l'orienter ou le référer vers des services et agences d'aide offerts dans la communauté.

ADOPTÉE

LEVÉE DE LA RÉUNION

036-10-11 Nathalie Lachance propose la levée de l'audition à 21h05.

ADOPTÉE

Président

Directeur général